**Procédure n° AOO 02.2025 Mise à Disposition personnel CHU de Limoges**

**Missions ponctuelles d’insertion sociale et professionnelle dans les services logistiques du CHU de Limoges**

**Procédure utilisée**

Procédure d’appel d’offres ouvert soumise aux dispositions des articles R. 2124-2, R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique

**Questionnaire ʺ Développement durable »**

**A REMPLIR OBLIGATOIREMENT**

**Mise en œuvre d'objectifs de développement durable dans les marchés**

Rappel

Dans le cadre de sa politique d’achats, le GHT du LIMOUSIN a pour objectif d’intégrer, autant que possible, les objectifs de développement durable dans ses marchés passés pour son compte ou au nom et pour le compte des établissements parties du GHT.

Afin de mesurer et prendre en compte votre engagement dans le domaine du développement durable, notamment sous l'aspect environnemental, **dans le cadre de ce marché,** nous vous demandons de renseigner obligatoirement ce questionnaire.

## Toute réponse positive (cochée « oui ») doit être justifiée.

**Barème de notation**

**Chaque réponse positive rapporte 1 point au candidat**

**Si la réponse est justifiée le candidat obtient 1 point supplémentaire, soit 2 points au total.**

**Question 1**

Le candidat a-t ’il mis en place une politique **gestion écoresponsable des déplacements** : prise en compte de l’optimisation des trajets, recours à des modes de transport à faibles émissions pour les déplacements liés aux mises à disposition ponctuelles, afin de limiter l’empreinte carbone?

Oui  Non

**Question 2**

Le candidat a-t ’il mis en place une politique de **sensibilisation et formation environnementale** : inclusion dans l’accompagnement des personnels mis à disposition de modules ou d’actions de sensibilisation aux gestes écoresponsables sur leur lieu de travail, notamment en matière de gestion des déchets, consommation d’énergie et respect des consignes environnementales du site ?

Oui  Non

**Question 3**

Le candidat a-t ’il mis en place un **suivi et/ou un reporting environnemental** : Le prestataire doit être en capacité de fournir un suivi régulier des actions menées en matière d’environnement, incluant des données sur la réduction des déchets ou des consommations, favorisant un pilotage efficace du volet développement ?

Oui  Non

**Question 4**

La société détient-elle **une certification ESG Transport et Logistique Responsable** dans le cadre de la gestion de la qualité ?  
Le prestataire doit démontrer qu'il détient le label « Transport & Logistique Responsables », certification ESG spécifique au secteur, garantissant la mise en place d'un système de management responsable efficace et conforme aux exigences extra-financières internationales en environnement, social et gouvernance. Ce label, développé par la FNTR avec EthiFinance, doit couvrir l'ensemble des processus clés de l'organisation (transport routier, logistique, réduction GES, gouvernance), assurant une gestion rigoureuse et continue des performances ESG, avec des actions d'amélioration définies pour maintenir des standards élevés de durabilité et de satisfaction des parties prenantes.

Oui  Non

**Question 5**

**La société a-t-elle nommé une personne en charge des questions liées à la sécurité, à la qualité, à l’environnement de travail et au développement durable :** Le prestataire doit avoir désigné une personne spécifique, qualifiée et dédiée, responsable de la gestion et de la coordination des enjeux relatifs à la sécurité, à la qualité, à l’environnement de travail et au développement durable. Cette personne devra être en mesure de garantir le respect des normes et réglementations applicables, de suivre la mise en œuvre des actions et de piloter les initiatives visant à améliorer ces domaines dans une démarche intégrée et cohérente.

Oui  Non

**Nom et cachet de la société**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Questions | Noté sur | Note obtenue | Observation éventuelle |
| **Question 1**  Le candidat a-t ’il mis en place une politique **Gestion écoresponsable des déplacements** : Prise en compte de l’optimisation des trajets, recours à des modes de transport à faibles émissions pour les déplacements liés aux mises à disposition ponctuelles, afin de limiter l’empreinte carbone? | 2 points |  |  |
| **Question 2**  Le candidat a-t ’il mis en place une politique de **sensibilisation et formation environnementale** : inclusion dans l’accompagnement des personnels mis à disposition de modules ou d’actions de sensibilisation aux gestes écoresponsables sur leur lieu de travail, notamment en matière de gestion des déchets, consommation d’énergie et respect des consignes environnementales du site ? | 2 points |  |  |
| **Question 3**  Le candidat a-t ’il mis en place une politique de **sensibilisation et formation environnementale** : inclusion dans l’accompagnement des personnels mis à disposition de modules ou d’actions de sensibilisation aux gestes écoresponsables sur leur lieu de travail, notamment en matière de gestion des déchets, consommation d’énergie et respect des consignes environnementales du site ?  ? | 2 points |  |  |
| **Question 4**  La société détient-elle **une certification ISO 9001** dans le cadre de la gestion de la qualité ? Le prestataire doit démontrer qu'il détient une certification ISO 9001, garantissant la mise en place d'un système de management de la qualité efficace et conforme aux exigences internationales. Cette certification doit couvrir l'ensemble des processus clés de l'organisation, assurant ainsi une gestion rigoureuse et continue de la qualité, avec des actions correctives et préventives clairement définies pour maintenir des standards élevés de performance et de satisfaction client. | 2 points |  |  |
| **Question5**  **La société a-t-elle nommé une personne en charge des questions liées à la sécurité, à la qualité, à l’environnement de travail et au développement durable :** Le prestataire doit avoir désigné une personne spécifique, qualifiée et dédiée, responsable de la gestion et de la coordination des enjeux relatifs à la sécurité, à la qualité, à l’environnement de travail et au développement durable. Cette personne devra être en mesure de garantir le respect des normes et réglementations applicables, de suivre la mise en œuvre des actions et de piloter les initiatives visant à améliorer ces domaines dans une démarche intégrée et cohérente. | 2 points |  |  |

**Partie réservée à l’acheteur**